Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 14 (1986)
Heft: 53

Artikel: Où vont nos patois ?
Autor: Burnet, Paul
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-241565

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

OU VONT NOS PATOIS ?

J'ai lu avec attention et curiosité l'article paru sous ce titre dans le No 52 de "L'AMI DU PATOIS". L'auteur Louis Sudan d'abord instituteur à Matran, puis directeur de l'Ecole secondaire de Châtel-St-Denis, s'en tient surtout à cet aspect du problème : Patois et Ecole... cohabition du patois et du français dans l'enseignement. Quelle devait être l'attitude du maître et de l'autorité scolaire en 1929 ?

Cette question m'a remis en mémoire un article que j'avais écrit dans le "Conteur Romand" de juillet-août 1968, suite à l'interview radiophonique où Mlle Marie Métrailler raconte que lorsque son père était instituteur à Evolène, il disait à ses écoliers :

> "Mes enfants, la langue française est une langue très belle; "en la parlant en dehors de l'école, vous risquez de la gâter "par des tournures ou des mots patois traduits à demi. Alors, "à la maison, au village, aux champs, parlez le patois. En "classe, nous étudierons et parlerons un français aussi pur "et correct que possible.

Le saint homme !... qui aurait mérité les Palmes académiques françaises et l'insigne d'or des "Mainteneurs" patoisants.

Le résultat, désirez-vous le connaître ? Il nous est donné par la plume de l'écrivain Maurice Zermatten, dans un article paru à la Gazette de Lausanne, le 19 juin 1968 :

> "Oui, Evolène seule, et qu'elle en soit louée ! ose encore "parler patois à ses enfants..... Un petit peuple refuse d'être "infidèle à lui-même.

Et l'écrivain valaisan ajoute :

> "René Morax me disait un jour combien il admirait la pureté "du français parlé par les Evolénards".

La raison ? L'attitude de l'instituteur Métrailler. Si, dans le monde de l'enseignement, il s'était trouvé beaucoup d'hommes de cette clairvoyance, le patois, hélas ! ne serait pas au point où il en est.

Revenons-en à notre étude de 1929 où Louis Sudan rappelle que les grands pédagogues du siècle passé ont combattu le patois... mais qu'il y eut tout de même quelques rares exceptions.

J'en connais une : le professeur, Dr Alexandre Daguet, histo-

rien, pédagogue, puis professeur à Fribourg et à l'Académie de Neuchâtel, directeur de l'Ecole Normale du Jura qui fut fondateur, en 1865, puis rédacteur durant 25 ans du journal "L'Educateur". C'est en cette qualité qu'il reçut la lettre suivante qu'il accompagna de sa note personnelle. (La dernière phrase est catégorique !)

"Riez près Cully, le 23 août 1865.

"Nous ne sommes plus au temps où le Département de "l'Instruction publique du canton de Vaud devait interdire "aux régents d'enseigner en patois, dans leurs écoles. Non, mais "en revanche, aujourd'hui, il serait fort à désirer que l'emploi " de cet idiome pût être défendu aux parents envers leurs en- "fants. Peut-être aussi la même défense sera-t-elle utile dans "les autres cantons français (1)

A. Clément-Rochat, instituteur

"(1) Nous avons inséré cet article pour la liberté des opinions. "Mais il nous est impossible d'en partager les principes ni "quant à l'effet du patois, ni quant à la possibilité d'une dé- "fense à cet égard. Les droits des gouvernements ne vont heu- "reusement pas jusqu'à arracher à un peuple sa langue.

A.D.

Comme nous est annoncée la reprise de ce sujet dans le prochain "AMI DU PATOIS", je profiterai de l'occasion pour donner quelques précisions au sujet des néfastes examens pédagogiques des recrues.

Paul Burnet

REGRETS – ESPOIR

Dans l'Ami du Patois, No 1, de mai 1973, on peut lire ceci, en page une :

".... ce premier numéro ne veut être qu'un tableau de nos or- "ganisations romandes de Patoisants.... un lien entre nos asso- "ciations cantonales, nos sociétés régionales ou amicales. ".... Il importe, en effet, que nous soyons renseignés sur ce "qui se fait, dans notre domaine propre, sur le plan romand. "Vous êtes donc invités, associations, sections et membres, à "nous donner de vos nouvelles, à nous dire vos projets, à "nous rendre compte de vos réalisations".

Eh bien, alors que nous sont donnés les moindres détails concernant l'Amicale de Savigny Forel, force nous est de constater